



FAM Béthanie Hors Les Murs

Date de publication : 21/07/2026

Généralités

Objectif :

Offrir un accompagnement en appartement pour les personnes qui ne souhaitent pas vivre en permanence en collectivité. Offrir une vie quotidienne et sociale le plus proche possible de la vie ordinaire, en accompagnant de façon souple selon les besoins.

Le FAM "Hors les Murs" a été conçu pour proposer une alternative innovante à l'hébergement en établissement médicosocial classique. Le projet propose une extension de l'EAM de 10 places en appartement. Les personnes en situation de handicap peuvent évoluer dans un environnement plus autonome, tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif, social et médicosocial sécurisé. Les personnes accueillies continuent de participer aux activités et ateliers de l'EAM dans le cadre de leur PPSA (Projet Personnalisé de Soins et d'Accompagnement), tout en vivant au sein d'appartements partagés situés à proximité du FAM. Cette organisation offre une réponse souple et personnalisée, respectant les besoins, rythmes et capacités de chacun. Cette initiative est soutenue activement par la mairie de Menucourt qui priorise et met à disposition certains logements, afin de permettre aux résidents du FAM d'y accéder.

Déployé en 2021, le projet s'inscrit pleinement dans une logique d'inclusion et de promotion de l'autonomie. Il constitue une solution intermédiaire entre l'habitat ordinaire et la vie en établissement. Les cinq appartements permettent d'accueillir dix personnes en colocation, réparties en binômes ou en couples, au sein de trois résidences situées à moins de deux kilomètres du FAM. Implantés à proximité immédiate de commerces, de services et d'un service d'urgence, ces logements offrent un environnement facilitant les déplacements à pied ou en transports en commun, tout en favorisant la participation des personnes aux activités de la vie quotidienne. Cette modalité d'hébergement représente ainsi une alternative à la fois plus adaptée et moins coûteuse qu'un accueil en FAM classique.

Les appartements sont loués par la Fondation John Bost, détentrice des baux locatifs. Ce cadre offre une structure stable tout en garantissant les droits des personnes accompagnées. L'organisation quotidienne est pensée pour soutenir l'autonomie, avec une répartition des temps de repas entre le FAM (déjeuner en semaine) et les appartements (petit-déjeuner, dîner, week-ends et jours fériés). Cette continuité d'accompagnement entre les appartements et le FAM permet aux personnes de développer et consolider leurs compétences dans la vie quotidienne (gestion du logement, préparation des repas, organisation du quotidien), d'exercer davantage leur pouvoir d'agir et leur autodétermination, tout en favorisant leur intégration dans la vie du quartier et le développement de liens de voisinage.

Lors de la mise à disposition des logements, les personnes intéressées participent à un temps d'évaluation comprenant deux sessions de deux semaines en appartement. Cette période permet d'observer leur niveau d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne et de vérifier la compatibilité du binôme. À l'issue de cette expérimentation, l'attribution est validée.

Une fois installés dans leur logement ils bénéficient d'un accompagnement quotidien assuré par le passage des professionnels chaque soir notamment pour la gestion médicamenteuse, les éventuels ajustements quotidiens. Des veilleurs de nuit au FAM sont joignables en cas de besoin.

L'articulation avec le FAM demeure essentielle : elle favorise la complémentarité entre l'accueil de jour, les activités proposées et l'accompagnement en appartement, tout en maintenant un cadre de soutien et de sécurité adapté aux besoins des personnes accueillies.

Etapes de mise en oeuvre

- Disposer d'appartements comprenant 2 chambres et situés à proximité du FAM.
- Aménager les appartements comme des appartements de particuliers (meubles et électroménagers ordinaires).
- Réaliser des évaluations préalables concernant les volontés et les potentialités de la personne désirant intégrer le FAM hors les murs. L'équipe éducative et l'équipe de soin réalisent des entretiens, à l'aide de grilles "souhaits des personnes / compétences / potentialités".
- Réaliser des séjours test sur plusieurs périodes, impliquant un séjour en appartement d'une durée variable dans le but de sélectionner un binôme qui fonctionne bien ensemble (ambiance, soutien, capacité...)

Essaimage



Les principaux leviers

Le FAM hors les murs s'appuie d'abord sur un partenariat structurant avec la mairie, qui facilite l'accès à des logements adaptés en priorisant certaines attributions au bénéfice des personnes accompagnées. Cette coopération, associée à l'implantation des appartements au cœur de la ville et à proximité immédiate du FAM, crée un environnement favorable à l'inclusion.



Les principaux freins

Contact

Mme K., Résidente



L'établissement

Date de mise en œuvre : July 13, 2021

Durée du projet : 48 mois

Béthanie - John Bost 95180

Type de structure : /

Déclenchement



Les ressources

Temps

Pour la mise en œuvre mais ensuite ce n'est pas très important.



Beaucoup

Personnel (équipe project, déploiement...)



Peu

Des compétences en interne

Des compétences de gestion de projet, de bricolages, d'adaptation, de remise en question.



Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Disponibilité des logements auprès des bailleurs sociaux.



A considérer

Des équipements, du matériel

Nécessité d'équiper et d'installer complètement un appartement avec des équipements ordinaires pour se rapprocher au maximum de la vie ordinaire tout en s'adaptant aux particularités des personnes accompagnées.



La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre



7/10



Remplace une pratique existante



Les impacts

Sur l'environnement :



Non évalué

Sur les professionnels :



Impacts positifs

Les professionnels participent à un projet innovant qui améliore l'attractivité, l'engagement, la créativité et le travail en équipe pluridisciplinaire.

Sur les usagers :



Impacts positifs

Les bénéficiaires évoquent un sentiment de liberté, de sécurité et d'utilité au quotidien.

Sur l'organisation :



Impacts négatifs

L'organisation du dispositif a nécessité de relever plusieurs défis importants. Dans un premier temps, la sécurisation des parcours a entraîné un taux d'occupation faible durant plusieurs mois, entraînant des répercussions budgétaires négatives pour la structure. Par ailleurs, l'absence d'une équipe dédiée a imposé une mutualisation de l'ensemble des professionnels, obligeant à repenser les modes de coordination pour garantir une présence réactive et pertinente auprès des bénéficiaires, y compris en continu, 24h/24. Cette organisation exigeante a conduit à une forte mobilisation des équipes afin d'assurer simultanément la continuité de l'accompagnement, la gestion des urgences et la qualité du suivi quotidien.

Sur le médico-économique :



Non évalué

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

La période de test (période de sécurisation de l'accompagnement) est essentielle pour rassurer les bénéficiaires, évaluer l'adéquation du projet de vie en appartement et sécuriser leur installation durable. Elle implique toutefois le maintien de chambres vacantes, générant un impact financier à prendre en compte.

A considérer

Parties prenantes associées

- ☒ Administration
- ☒ Direction
- ☐ Services techniques
- ☒ Bénéficiaires
- ☐ Autres

Conditions de succès



Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Démarche inclusive inscrite comme principe d'action au projet d'établissement.